Compte-rendu de la CAPL n°2 du 08/11/2017
liste d'aptitude de C en B

La Direction :
Mme Isabelle ROUX-TRESCASES, M Vincent DESMARETS, Mme Françoise GAYTON-SEGRET, Mme Florence LECHEVALIER, M Vincent VALLAT et M Philippe CHEYRON.
Mme Evelyne EVANS, secrétaire et Mme Laurence BARATAUD, assistante secrétaire

Vos représentants FO :
M Bernard BOUZONIE, Mme Nathalie ROOS, Mme Lydie PEYRICHOUT, M Philippe LORNAC

FO a lu la liminaire suivante :

Madame la Présidente,

FO DGFIP 87 s'interroge sur le guide des travaux des CAPL rédigé par les bureaux RH-1C et RH-2A, et la mise en œuvre par la DDFIP87.

En effet, le guide indique clairement que la liste des agents classés « excellent » présentée par la Direction Locale devra OBLIGATOIREMENT (noté en gras et souligné) comporter un nombre d'agents inférieur au volume des potentialités de promotion affectées à la Direction, et ce afin de permettre aux CAPL de jouer pleinement leur rôle et de favoriser le dialogue social.

Aujourd'hui, le sentiment qui prédomine est le rejet de dialogue par la publication de la totalité des potentialités offertes à la haute-Vienne.

Quel rôle souhaitez-vous faire jouer à cette CAPL ? Celui d'une chambre d'enregistrement ?

En réponse aux liminaires lues par FO et Solidaires, la Présidente a répondu que la CAPL restait un espace de dialogue. Certes, l'emploi ne progresse pas à la DGFiP mais les missions sont régaliennes et ne sont pas supprimées; elles évoluent.
Le classement des catégories « très bon » et « à revoir » sont l'objet de la CAPL.
Le problème des filières est une difficulté de l'exercice compte tenu du faible nombre des promus.
La potentialité est, comme en 2016, de 4 mais un 5ème agent sera classé.

I. Approbation des Procès-Verbaux des CAPL des 29/06/2017 et 11/07/2017

Vote pour les 2 PV:
Pour : Unanimité (Administration et Organisations Syndicales)

II. Examen des dossiers

22 agents ont postulé au grade de contrôleur des Finances publiques 2ème classe.

Chaque OS a défendu les dossiers qui lui ont été confiés en se basant sur les feuilles de notation des 5 dernières années et des profils croix fournis par leur chef de service.
FO attire votre attention sur le fait que le profil croix n'est pas toujours en adéquation avec la feuille de notation. Soyez vigilants...

A l'issue des débats, 5 agents sont classés « excellents » par la Direction.

vote :
pour : Administration + FO
contre : Solidaires + CGT

La liste sera publiée sur Ulysse 87.

Les agents non retenus comme « excellents » peuvent se rapprocher du service RH afin d'avoir des précisions complémentaires, et bien sûr de vos représentants de personnels FO.

BULLETIN D'ADHESION

FO DGFiP

NOM : ---------- PRÉNOM : ----------

N°DGI ou N°AGORA : ---------- ADRESSE MÈL : ----------

GRADE : ---------- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : --------- %

AFFECTATION : ----------
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFiP)

Fait à ---------- le ----------
(signature)

➔ **66 %** *de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu*